



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

à Mont-de-Marsan, le 27 mars 2024

AVIS D'ALERTE METEO

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité)
pour le phénomène « orages forts à localement violents »**

Destinataires :

- Tous les maires des communes du département
- CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est passé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **orages forts à localement violents** pour l'ensemble des communes du département.

Période : pour la journée du 27 mars 2024 à partir de 19h00

Commentaire :

En soirée, arrivée d'un front froid très instable avec de probables orages forts sur le département avec de fortes à très fortes rafales de vent et des phénomènes tourbillonnaires non exclus, notamment au plus près du littoral. Chutes de grêle/grésil possible, fortes à très fortes intensités pluvieuses sous des cellules mobiles toutefois.

Des rafales de vent de 80 à 100 km/h, localement 110 sont attendues sur le proche domaine côtier alors que dans l'intérieur, les rafales seront voisines de 60 à 80 km/h, localement 90.

Conseils de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Cyrille LEFEUVRE